



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Permabond A1046

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond A1046

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif. Agent d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives GmbH
Niederkasseler Lohweg 18
40547 Düsseldorf
Germany
info.europe@permabond.com

Fabricant Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Permabond A1046

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contient	BENZYL METHACRYLATE, HYDROXYPROPYL METHACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE, ACIDE ACRYLIQUE, HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE, tert-AMYL HYDROPEROXIDE
Mentions de mise en garde supplémentaires	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BENZYL METHACRYLATE			10-30%
Numéro CAS: 2495-37-6	Numéro CE: 219-674-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119960155-39-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335			

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE			10-30%
Numéro CAS: 27813-02-1	Numéro CE: 248-666-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490226-37-XXXX	
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

Permabond A1046

BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE			10-30%
Numéro CAS: 55818-57-0	Numéro CE: 500-130-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490020-53-XXXX	
Classification Skin Sens. 1 - H317			
ACIDE ACRYLIQUE			1-<3%
Numéro CAS: 79-10-7	Numéro CE: 201-177-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452449-31-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411			
HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE			1 -< 2.5%
Numéro CAS: 80-15-9	Numéro CE: 201-254-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX	
Classification Org. Perox. E - H242 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411			
ETHYLÈNE-GLYCOL			<1%
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373			

Permabond A1046

tert-AMYL HYDROPEROXIDE			<1%
Numéro CAS: 3425-61-4	Numéro CE: 222-321-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119964027-36-XXXX	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Org. Perox. A - H240			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 3 - H331			
Skin Corr. 1B - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Chronic 2 - H411			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation.
Contact cutané	Irritation cutanée. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés	Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Permabond A1046

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

Description d'usage Adhésif. Agent d'étanchéité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACIDE ACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 6 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 30 mg/m³

ETHYLÈNE-GLYCOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

BENZYL METHACRYLATE (CAS: 2495-37-6)

Permabond A1046

DNEL	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.2 mg/m ³ Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.94 mg/kg p.c. /jour
PNEC	Travailleurs, Industrie - eau douce; 0.0216 mg/l Travailleurs, Industrie - eau de mer; 0.00216 mg/l Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 1.3 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; 0.165 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau douce); 0.888 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau de mer); 0.0888 mg/kg

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE (CAS: 27813-02-1)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.7 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.904 mg/l eau de mer; 0.904 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 6.28 mg/kg Sédiments (eau de mer); 6.28 mg/kg Sol; 0.727 mg/kg

BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE (CAS: 55818-57-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.17 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 33 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.1 mg/l eau de mer; 0.01 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 35.8 mg/kg Sédiments (eau de mer); 3.58 mg/kg Sol; 7.1 mg/kg

ACIDE ACRYLIQUE (CAS: 79-10-7)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 30 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1 mg/cm ²
PNEC	eau douce; 0.003 mg/l rejet intermittent; 0.001 mg/l eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.9 mg/l Sédiments (eau douce); 0.024 mg/kg p.c. /jour Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg p.c. /jour

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE (CAS: 80-15-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6 mg/m ³
-------------	--

Permabond A1046

PNEC

Travailleurs - eau douce; 0.0031 mg/l
Travailleurs - eau de mer; 0.00031 mg/l
Travailleurs - rejet intermittent; 0.031 mg/l
Travailleurs, Industrie - Sol; 1.2 mg/kg
Travailleurs - Station d'épuration des eaux usées; 0.35 mg/l
Travailleurs - Sédiments (eau douce); 0.023 mg/kg
Travailleurs - Sédiments (eau de mer); 0.0023 mg/kg
Travailleurs - Sol; 0.0029 mg/kg

ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 10 mg/l
eau de mer; 1 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
Sédiments (eau douce); 37 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg
Sol; 1.53 mg/kg

tert-AMYL HYDROPEROXIDE (CAS: 3425-61-4)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.78 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg

PNEC

- eau douce; 0.012 mg/l
- eau de mer; 0.0012 mg/l
- rejet intermittent; 0.012 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 3.3 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.4374 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0437 mg/kg
- Sol; 0.0804 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Permabond A1046

Protection des mains	Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.
Protection respiratoire	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Vert.
Odeur	Acrylique
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	$>100^{\circ}\text{C}$
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.1
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non disponible.

Permabond A1046

Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	≈9000 mPa s @ 23°C Thixotropic
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
---------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Initiateur de radicaux libres.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.
-----------------------	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Irritant pour la peau.
----------------------	------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
--	--

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
-------------------------	--

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Aucunes dans les conditions normales.
-----------------------	---------------------------------------

Permabond A1046

Inhalation À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Informations toxicologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 3 980,0 mg/kg

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Complètement réversible en 72 heures. Légèrement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 500 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

Permabond A1046

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 2 000,1 mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Moyennement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Des études épidémiologiques ont démontré une sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Permabond A1046

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Méthode: OCDE 404, Lapin Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL >900 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: >=1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Permabond A1046

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

ACIDE ACRYLIQUE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 405,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 3,6

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Lapin Très corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lapin Corrosif

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL >=78 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 460 mg/l, Orale, Rat P, F1

Toxicité pour la reproduction - développement Foetotoxicité: - NOAEC: >= 0.673 mg/l, Inhalatoire, Lapin

Permabond A1046

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 328,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 200,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 1,37

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Fortement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CMR: No

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

Permabond A1046

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité pour le développement: - NOAEL: ≥ 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Pas de données de test particulières disponibles.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Pas de données de test particulières disponibles.

ETHYLÈNE-GLYCOL

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

3 500,0

Espèces

Souris

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)

Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo

Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Etude sur trois générations - NOAEL > 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité pour le développement: - NOAEC: 150 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Permabond A1046

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

tert-AMYL HYDROPEROXIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 582,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 446,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2,425

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Permabond A1046

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 48 heures: 4.67 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 heures: 0.899 mg/l, Desmodesmus subspicatus
CE₅₀, 72 heures: 2.28 mg/l, Desmodesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 4.21 mg/l, Daphnia magna

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 48 heures: 493 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 97.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC, 72 heures: 97.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 16 mg/l, Daphnia magna

Permabond A1046

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées

ACIDE ACRYLIQUE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 222 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 24 heures: 270 mg/l, Daphnia magna
CE₅₀, 48 heures: 95 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 0.04 mg/l, Desmodesmus subspicatus
CE₅₀, 96 heures: 0.17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₂₀, 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 19 mg/l, Daphnia magna

HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 3.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

ETHYLÈNE-GLYCOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 72860 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 6500 - 13000 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes CE₂₀, 0.5 heure: 1.995 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 7 jours: 15380 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 7 jours: 8590 mg/l, Daphnia magna

tert-AMYL HYDROPEROXIDE

toxicité aquatique aiguë

Permabond A1046

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 6.7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 1.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: 138 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

Biodégradation Eau - Dégradation 74%: 28 jours

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE

Biodégradation Eau - Dégradation 94.2%: 28 jours

ACIDE ACRYLIQUE

Biodégradation Eau - Dégradation 81%: 28 jours

HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.

ETHYLÈNE-GLYCOL

Biodégradation Eau - Dégradation 90 - 100%: 10 jours

tert-AMYL HYDROPEROXIDE

Biodégradation Eau - 0%: 7 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

ACIDE ACRYLIQUE

Coefficient de partage log K_{ow}: 0.46

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL METHACRYLATE

**Coefficient
d'adsorption/désorption** - log K_{oc}: 2.57 @ 25°C

Permabond A1046

ACIDE ACRYLIQUE

Tension de surface 69.6 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Permabond A1046

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 Juin 2020 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	11/10/2021
Révision	9
Remplace la date	26/04/2019
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H240 Peut exploser sous l'effet de la chaleur. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.